

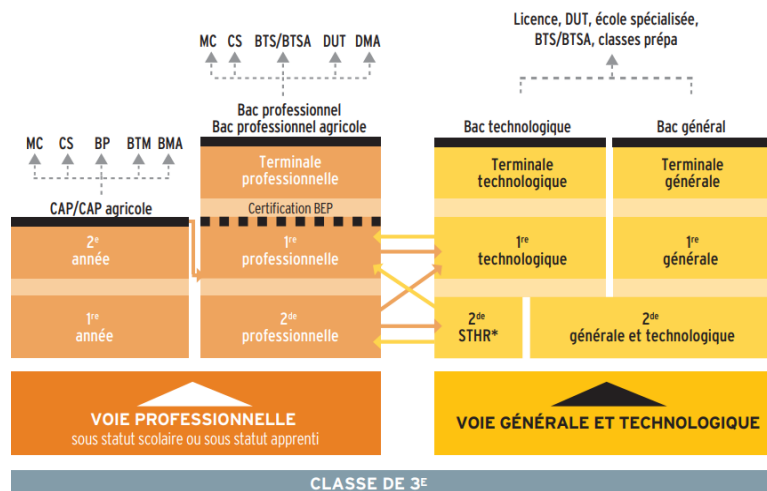
Réunion d'information à l'orientation

Collège F-A RAVIER de MORESTEL

24 novembre 2022

Choisir une voie d'orientation

La première étape consiste à faire un choix parmi les voies d'orientation proposées



→ Passerelles entre les différentes voies

■ Sous statut apprenti

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études, notamment en bac professionnel (*lire p. 8*). CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève.

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA (*lire p. 12*).

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, S2TMD. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs, de commerce, licence...) (*lire p. 19*).

Bac général

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité, et d'enseignements optionnels (*lire p. 18*). Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5.

LEXIQUE

BEP : brevet d'études professionnelles

BMA : brevet des métiers d'art

BP : brevet professionnel

BPA : brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/
certificat d'aptitude professionnelle agricole

CS : certificat de spécialisation agricole

DMA : diplôme des métiers d'art

DUT : diplôme universitaire de technologie

MC : mention complémentaire

* Les enseignements technologiques du bac STHR se déroulent dès la 2^{de}.

Les 2 voies d'orientation possibles après la 3ème

La voie professionnelle

Préparer un CAP ou un BAC professionnel

La seconde professionnelle

■ Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans (diplôme de niveau 4) :

- la 2de professionnelle. **L'élève entre dans une 2de organisée par familles de métiers** pour apprendre les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur, ce qui lui laisse un temps supplémentaire **pour choisir en fin d'année la spécialité de bac** qu'il veut étudier en 1re et terminale et se préparer à un bac professionnel précis.
- À la suite des tests de positionnement effectués en début d'année, une consolidation des enseignements généraux de français et mathématiques est proposée si elle s'avère nécessaire ;
- Pour les bacs pro qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2de professionnelle.
- **Le baccalauréat professionnel peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.**

• Les contenus de formation sont:

- des enseignements généraux (lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique chimie, informatique, éducation socioculturelle, éducation physique et sportive) ;
- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2de professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal);
- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;
- une mise à niveau des élèves (1 semaine en 2de professionnelle) ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2de professionnelle).**

Les familles de métiers en baccalauréat professionnel

Les familles de métiers en classe de seconde

- Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, définies au niveau national, 14 familles de métiers sont mises en place pour permettre aux élèves de seconde d'acquérir les compétences professionnelles communes aux spécialités concernées.

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

Métiers de la relation client

- Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers de l'accueil

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- Assistance à la gestion des organisations
- Logistique
- Organisation de transport de marchandises

Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option Avionique
- Aéronautique option Système
- Aéronautique option Structure
- Aviation générale

Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers des industries graphiques et de la communication (2FMIG)

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia Option B productions imprimées

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Métiers de la beauté et du bien-être

- Esthétique cosmétique parfumerie
- Métiers de la coiffure

Les familles de métiers en classe de seconde

- Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, définies au niveau national, 14 familles de métiers sont mises en place pour permettre aux élèves de seconde d'acquérir les compétences professionnelles communes aux spécialités concernées.

Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- Fonderie
- Microtechniques
- Technicien modelleur
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Traitements des matériaux
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de production
- Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages

Métiers du numérique et des transitions énergétiques

- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien du froid et du conditionnement d'air
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes numériques Option A Sécurité et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire
- Systèmes numériques Option B Audiovisuels, réseau et équipement domestiques
- Systèmes numériques Option C Réseaux informatiques et systèmes communicants

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- Maintenance des véhicules Option A Voitures particulières
- Maintenance des véhicules Option B Véhicules de transport routier
- Maintenance des véhicules Option C motocycles
- Maintenance des matériels Option A matériels agricoles
- Maintenance des matériels Option B matériels de construction et manutention
- Maintenance des matériels Option C matériels d'espaces verts

Métiers du pilotage et de la maintenance des installations automatisées

- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers- cartons
- Technicien de scierie
- Maintenance des systèmes de productions connectés

Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- Technicien menuisier agencier
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Étude et réalisation d'agencement

Pourquoi une classe de seconde par famille de métiers ?

La classe de seconde « famille de métiers » doit permettre d'amorcer la professionnalisation du jeune en lui faisant acquérir des compétences professionnelles communes aux spécialités qui la constituent.

Les activités pédagogiques permettent au lycéen de mieux appréhender les conséquences de son activité professionnelle sur celle des métiers connexes et de mieux dialoguer avec les différents interlocuteurs rencontrés dans l'exercice de son activité professionnelle.

L'organisation par famille de métiers en classe de seconde propose un cadre sécurisant et une orientation progressive. Cela permet aux élèves déjà déterminés de consolider leur choix et donne à ceux qui s'étaient construits une représentation erronée de leur futur métier l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations.

UN DIPLÔME PROFESSIONNEL ET APRÈS ? Dans de nombreux secteurs, CAP et bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier et vous pourrez vous présenter sur le marché du travail tout de suite. Vous pouvez également continuer à vous former.

Le 1^{er} année de préparation au CAP

Le certificat d'aptitude professionnelle (**diplôme de niveau 3**) vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier.

Le cursus comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; langue vivante étrangère...), dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;
- des enseignements technologiques et professionnels se déroulent sous forme de cours, de groupes à effectif réduit et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité choisie.
- des périodes de formation en milieu professionnel (12, 13 ou 14 semaines de stage) ;
- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus.

Le CAP est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • auto– mobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productique, mécanique • santé, social, soins sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

La voie générale ou technologique

Préparer un BAC général ou un BAC technologique

La seconde générale ou technologique

Le baccalauréat se déroule en 3 ans : L'objectif : préparer, en 3 ans (2de, 1re et terminale), un bac général ou un bac technologique pour accéder aux formations de l'enseignement supérieur.

EN CLASSE DE 2DE : SE DÉTERMINER

La classe de 2de générale et technologique doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix pour une orientation en cycle terminal:

- soit général,
- soit technologique.

L'emploi du temps comprend une part d'enseignements communs à tous les élèves pour acquérir une culture générale et des méthodes de travail.

Cette 1re année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, d'approfondir vos connaissances et vos compétences, et de découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective de l'enseignement supérieur.

Liste et volumes horaires des enseignements de 2^{de} générale et technologique

POUR TOUS LES ÉLÈVES DE 2^{DE}

- Des heures de vie de classe.
- Un accompagnement personnalisé (le volume horaire peut varier selon les besoins des élèves).
- Un accompagnement au choix de l'orientation (le volume horaire de 54 heures donné à titre indicatif peut varier selon les besoins des élèves et les modalités pratiques mises en place dans l'établissement).

ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION Les trois axes

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer.
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.
- Élaborer son projet d'orientation.

→ ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRE ÉLÈVE
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
→ ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	HORAIRE ÉLÈVE
1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX PARI :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin ^(a)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec ^(a)	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques/cinéma-audiovisuel/histoire des arts/danse/musique/théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX PARI :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture - design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles

LES SÉRIES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Pour les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement.

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Pour les élèves attirés par les applications de l'art (mode, design...), la conception et la réalisation d'objets ou d'espaces.

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Pour les élèves intéressés par l'hôtellerie et la restauration.

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Pour les élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits.

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Pour les élèves s'intéressant aux manipulations en laboratoire et à l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, des industries de la chimie...

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Pour les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail.

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Pour les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical.

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

Ce bac s'adresse aux élèves comédiens, danseurs ou instrumentistes qui souhaitent consacrer beaucoup de temps à leurs pratiques artistiques. Les élèves doivent s'inscrire, en parallèle, dans un conservatoire. Motivation et capacités physiques sont de rigueur.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX D'ORIENTATION

Vers un choix éclairé

- Entretiens avec les professeurs (rencontres parents professeurs)
- L'estimation et l'avis du conseil de classe par rapport au vœux exprimés (janvier et mai)
- Entretiens avec la psychologue scolaire chargée du conseil en orientation
- Les ressources en ligne – Site ONISEP – Site du collège
- Les entretiens de concertations actives
- Les visites d'établissement (week-end en famille)
- Les mini-stages (demandes à formuler au PP de la classe)

LES ENTRETIENS DE CONCERTATIONS ACTIVES

- Des entretiens (représentant légal, élève, principal, PP) sont programmés courant janvier pour poser les enjeux autour du projet d'orientation de chaque élève.
- Il sont programmés en journée (une réservée par classe) de janvier.
- Chaque entretien dure 15 minutes.
- Les parents avec leur enfant préparent l'entretien à l'aide du questionnaire proposé et diffusé par les PP

Où en en est mon projet d'orientation ?

Ce test est là pour t'aider à mieux définir ton projet d'orientation. Il est à compléter avec tes parents et /ou responsables légaux.

Pour chaque question, entoure la lettre de la réponse dans laquelle tu te reconnais le plus. Si tu as déjà des idées précises d'orientation, tu peux compléter les lignes correspondantes.

Ce n'est pas un contrôle, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ton intérêt est donc de répondre le plus honnêtement possible aux questions proposées.

Il est assez exceptionnel qu'un élève ait un profil 100% adapté à un type de formation. Ton objectif doit être de trouver la formation dans laquelle tu trouveras le plus de motifs de t'épanouir, même si certains aspects te semblent moins attractifs. Inutile donc de chercher à avoir 100% de réponses du même type. Regarde le profil pour laquelle tu as obtenu une majorité de réponses.

Une fois le test terminé, n'oubliez pas de signer au bas de la feuille aux emplacements indiqués.

En pratique:

- Une attestation peut être fournie aux parents qui en font la demande.
- Le secrétariat de direction contacte chaque famille pour poser le rendez-vous.

Les différentes étapes de formulation des vœux orientation

Les familles et les élèves expriment leur vœux en plusieurs étapes qui se déroulent de janvier à juin

Les étapes de formulation des vœux d'orientation

Janvier

Février

Mars/avril

Mai

Juin

Intentions

durant les premières semaines de janvier, familles et élèves formulent des intentions de vœux d'orientation (n'engage en rien mais permet de connaître l'avis des enseignants pour ensuite se donner les moyens d'obtenir ce que l'on veut en travaillant pour cela.

Entretiens de concertations actives

Estimations :
EN CONSEIL DE CLASSE à prendre connaissance durant les congés de février

L'élève fait de son mieux pour améliorer tous ses résultats

Vœux d'orientation

Sur la dernière partie du mois de mai, élèves et parents formulent leurs vœux d'orientation parmi les voies proposées.

Décisions

à l'issue du conseil de classe la décision d'orientation est arrêtée

Vœux d'affectation lorsque l'orientation est connue, il faut choisir le lieu (lycée) dans lequel l'élève souhaite être scolarisé

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Tout au long de la période, les dates d'échéances précises seront communiquées aux familles par envoi de mail



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

**Les 4 étapes à suivre en ligne pour demander
une voie d'orientation après la 3^e**

1. Connexion au service en ligne Orientation

Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Connexion au service en ligne Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Connexion au service en ligne Orientation

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

 **EduConnect** [← Changer de profil](#)

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Représentant légal

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)



Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

Accès aux services en ligne dans le menu [Mes services](#).

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Sur la page d'accueil de Scolarité services je clique sur Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.



Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

Message de l'établissement

Bienvenue sur Scolarité services.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

2. Saisie des intentions d'orientation

Saisie des intentions d'orientation

🕒 Actualités

🎓 Bourse de lycée

| 🕒 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de
renseignements

💰 Paiement des
factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#) ».

Je saisis les intentions d'orientation

**Présentation de chaque
phase pour repérer les
différentes étapes.**

Le bouton « + Ajouter une intention » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les intentions doivent être validées pour être enregistrées.

① Actualités

📚 Bourse de lycée

| ② Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

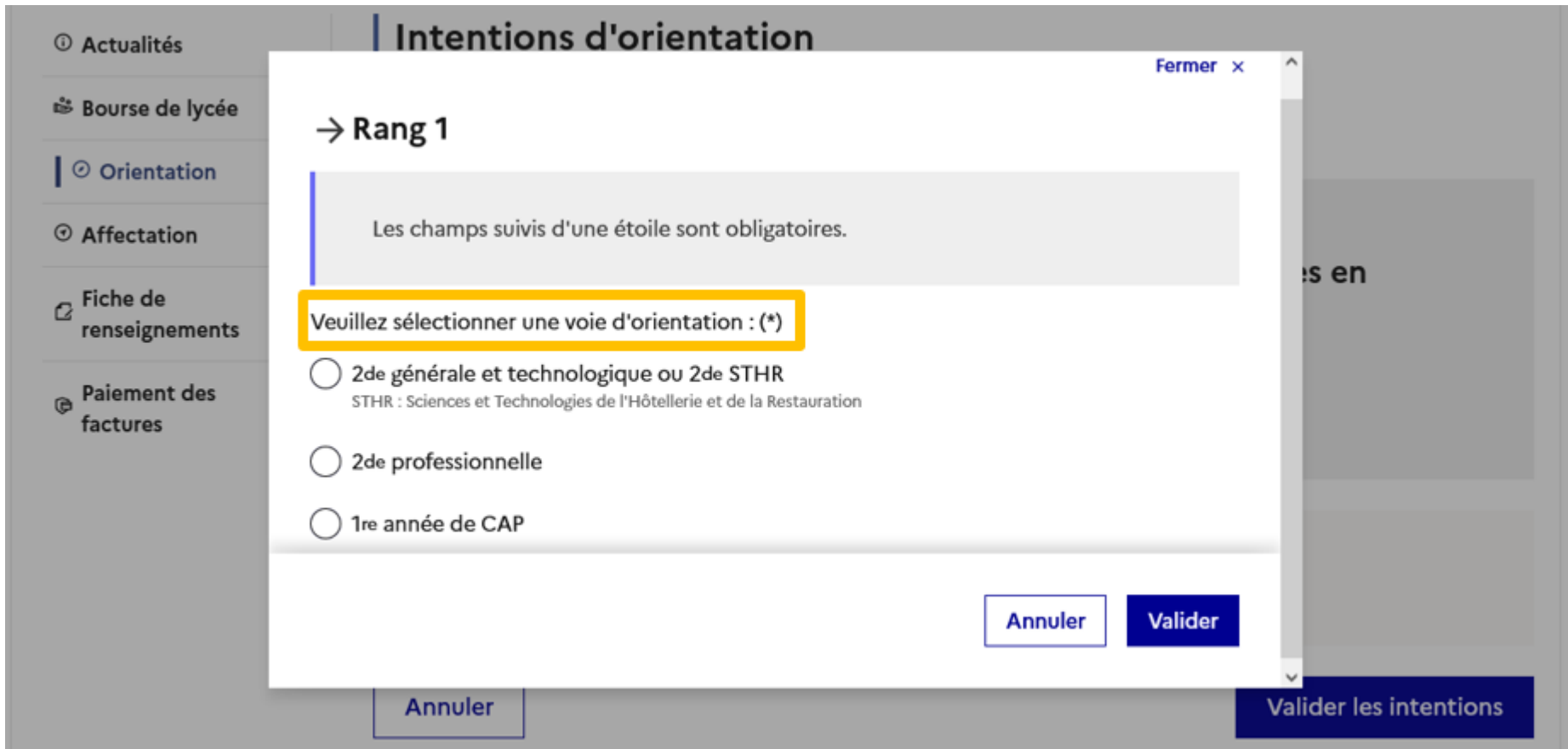
+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Saisie des intentions d'orientation

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.



The screenshot shows a web interface for 'Intentions d'orientation'. On the left is a sidebar with navigation links: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation' (highlighted), 'Affectation', 'Fiche de renseignements', and 'Paiement des factures'. The main content area is titled 'Intentions d'orientation' and contains a modal form. The modal has a 'Fermer' button in the top right. It is titled '→ Rang 1' and includes a note: 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a yellow box highlights the instruction: 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. There are three radio button options: '2de générale et technologique ou 2de STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2de professionnelle', and '1re année de CAP'. At the bottom of the modal are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, a 'Valider les intentions' button is visible at the bottom right.

3. Validation des intentions d'orientation

Validation des intentions d'orientation

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.



Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR



+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré.

Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est transmis à chaque représentant légal.

Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

1^{re} année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

Rang 2

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

[Modifier les intentions](#)

4. Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

① Actualités

🎒 Bourse de lycée

| ② Orientation

③ Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3^e pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

